

Communiqué de l'association ACCOMPLIR

(16/02/11)

Le massacre du Jardin des Halles est consommé

La Ville a procédé ce matin, entre 8h et 9h30, à l'abattage d'environ 240 arbres du jardin des Halles, pour dégager l'emprise qui accueillera la cité de chantier de la future Canopée.

Voir les photos de l'opération ici :

http://www.accomplir.asso.fr/iweb/Acomplir/Les_photos/Pages/Abattage_des_arbres_16022011.html

Un dispositif impressionnant avait été déployé, avec des dizaines de bûcherons pour que tout soit fait le plus rapidement possible, et des forces de police pour surveiller les abords. De même, le 25 janvier dernier, 80 gardes surveillaient l'accès à la terrasse Lautréamont, au-dessus du Forum, où se déroulait une émission de France 3 consacrée au projet des Halles. A la demande de l'Hôtel de Ville, les associations de riverains avaient été exclues du plateau, comme l'a reconnu Anne Hidalgo devant les caméras. Notre association a saisi le CSA à ce sujet.

Manifestement, la Ville sait que le projet des Halles est extrêmement impopulaire et redoute la réaction des Parisiens lorsqu'ils prendront conscience de ce qui se présente comme une accumulation de scandales :

- l'abattage de 343 arbres pour refaire complètement un jardin qui avait juste besoin d'une réhabilitation ;
- une fois prise la décision de dévaster le jardin, l'utilisation de la moitié de sa surface pendant quatre ans pour servir de cité de chantier, privant ainsi les usagers d'un espace de respiration dans un quartier extrêmement dense ;
- tout cela pour pouvoir assembler au sol le toit de la future Canopée, qu'on ne sait pas construire autrement (il faudra d'ailleurs une maquette à taille réelle d'un million d'euro, en cours de construction sur un terrain SNCF de banlieue, pour s'assurer que l'objet est constructible) ;
- ce toit qui arrêtera le soleil et laissera passer la pluie, couvrira un espace sur lequel il sera impossible d'organiser quoi que ce soit car il devra rester libre pour permettre l'évacuation du centre commercial et de la gare en cas de sinistre ;
- tout cela payé par le contribuable (1 milliard d'euros prévus à ce jour), le groupe Unibail, gestionnaire du centre commercial, se contentant de consacrer 25 M d'euros à la rénovation et se voyant offrir sur un plateau l'opportunité d'acheter des surfaces commerciales neuves dans l'un des quartiers les plus commerçants de la Ville.

L'association Accomplir a échoué dans ses efforts pour inciter la Ville à revoir sa copie et à rendre ce projet plus conforme à l'intérêt public.

A défaut d'avoir obtenu une modification substantielle de ce projet au moment de la concertation, elle va poursuivre ses recours en justice pour essayer d'empêcher que le contribuable paie l'ensemble de cette opération qu'elle juge aberrante.

Contact : 01 42 21 99 32